



Formation PPL-A

Licence de Pilote Privé - Avions de 5,7 tonnes maximum

PRÉ-REQUIS

- Âge conseillé pour débuter : 14 ans
- Premier vol solo supervisé : à partir de 16 ans
- Délivrance de la licence : dès 17 ans

SUPPORTS DE FORMATION

- Supports Pilot Training Academy
- Manuel du Pilote d'Avion – Cepaduès
- Guide Pratique du Pilotage – Jean Zilio

FORMATION THÉORIQUE

- Apprentissage des modules
- Entrainement aux questions (QCM)

→ Inscription à l'examen théorique : [FFA-EXAMEN](#)

→ Délivrance de la recommandation DTO/ATO

EXAMEN THÉORIQUE

Matières de l'examen PPL (Avion) :

- Réglementation
- Connaissance générale de l'aéronef
- Performances & planification de vol
- Performances humaines
- Météorologie
- Navigation
- Procédures opérationnelles
- Principes du vol
- Communication

FORMATION PRATIQUE

- Cours théoriques et leçons de pilotage avec un instructeur de l'ATO/DTO
- Visite médicale **Classe 2** à obtenir **avant** le premier laché solo
- Vols solo supervisés et navigations

Au moins **45 heures de vol au total**, dont :

- **25 h de vol avec instructeur**
- **10 h en solo supervisé** dont
 - **5 heures de navigation solo**
 - **1 navigation solo** d'au moins 150 NM minimum avec **atterrissages complets** sur 2 aérodromes différents de l'aérodrome de départ.

EXAMEN PRATIQUE

- Inscription à l'épreuve pratique PPL-A
- Recommandation du candidat par l'organisme
- Attestation de formation par l'organisme
- Formalités sur [Démarches PortailPN](#)
- Présentation au test PPL(A) avec un FE

DÉLIVRANCE DE LA LICENCE

- Demande de délivrance de la licence sur [Démarches PortailPN](#)

PROROGATION ET RENOUVELLEMENT DE QC SEP (valide 2 ans)

- Prorogation (QC SEP non expirée) : **par expérience** (12h dont 6 CDB + 12 atterrissages/décollages + 1h de vol avec FI) ou **par contrôle de compétences** (vol avec un FE-A PPL)
- Renouvellement (QC SEP expirée) : **ré-entraînement** (en ATO si exp > 3ans) + vol de **contrôle de compétences** avec un FE-A PPL